

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.110

L'An deux Mille Quinze, le 18 septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 septembre 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 septembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
M. Julien DURESSAY représenté par M. Didier QUENTIN
M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- Orchestre d'harmonie du Collège Emile Zola + 500,00 €
- APR (Association des plaisanciers de ROYAN) + 6 525,00 €
- Royan Atlantique Beach Tennis + 3 000,00 €
- ROC BASKET + 300,00 €
- Centre Hospitalier de ROYAN + 1 500,00 €
- S.N.S.M. station de Royan + 12 575,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 Fonction 20

- Orchestre d'harmonie du Collège Emile Zola + 500,00 €

Article 6574 Fonction 40

- APR (Association des Plaisanciers de ROYAN) + 6 525,00 €
- Royan Atlantique Beach Tennis + 3 000,00 €
- ROC BASKET + 300,00 €

Article 6574 Fonction 520

- Centre Hospitalier de ROYAN + 1 500,00 €
- S.N.S.M. station de Royan + 12 575,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 septembre 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO